



2016/2017



Collège Notre Dame du Bon Accueil



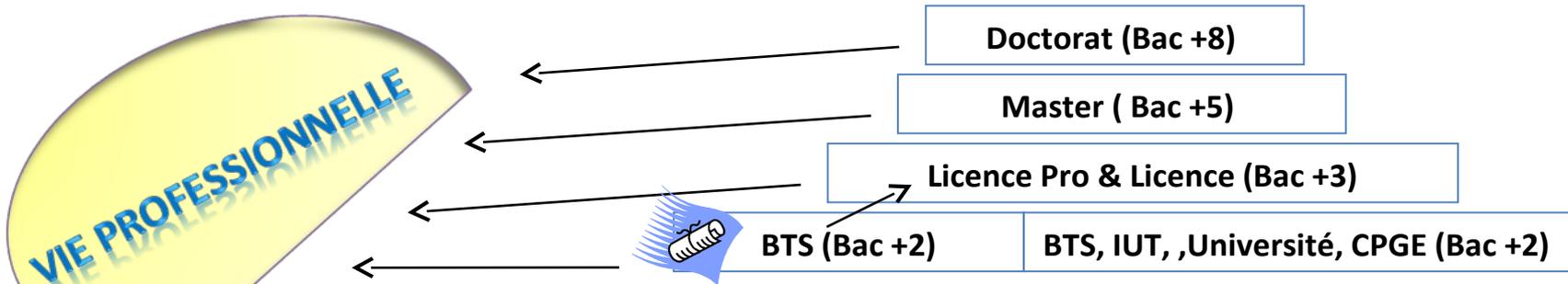
Orientation

L'orientation
après la
Classe de 3^{ème}

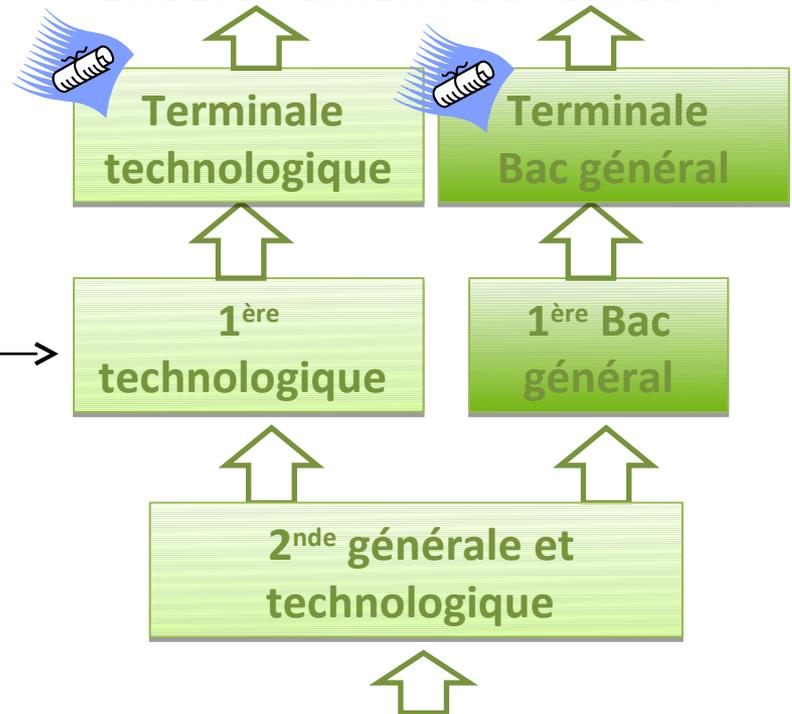
Les choix possibles après la 3^{ème}

- Le C.A.P.
- Le Bac professionnel
- La voie générale et technologique

Comment bien choisir son orientation ?



ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Terminale BAC PRO

1ère BAC PRO

2nde professionnelle

C.A.P. 2

C.A.P. 1

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ENSEIGNEMENT GENERAL & TECHNOLOGIQUE

TROISIEME

Le C.A.P .

un parcours de 2 années

Un C.A.P. pour :

- entrer dans le monde du travail
- préparer une formation professionnelle
- préparer un autre C.A.P.
- poursuivre en 1^{ère} technologique

Une formation qui vise l'acquisition de techniques précises pour apprendre un métier.

Une préparation soit par l'apprentissage, soit sous statut scolaire.

La seconde professionnelle un parcours de 3 années

La seconde professionnelle prépare à un bac professionnel précis.
75 spécialités de bac pro.

Un BAC PRO pour :

- entrer dans le monde du travail
- se spécialiser avec une mention complémentaire
- préparer un autre C.A.P.
- poursuivre des études supérieures en préparant un B.T.S.
- poursuivre des études pendant 3 ans, au bac en poche et trouver un emploi

Une préparation soit par l'apprentissage, soit sous statut scolaire.

Le calendrier de l'orientation en 3ème

DECEMBRE 2016	Rencontre INFORMATIONS avec les professeurs, le professeur principal et le chef d'établissement de Notre Dame du Bon Accueil	Vendredi 2 décembre 2016 - 16 h 30 au collège Notre Dame du Bon Accueil => Rendez-vous avec Professeur principal
A partir de JANVIER 2017	PORTES OUVERTES des Lycées Journée ou demi-journée d' IMMERSION en lycées pro.	➤ Planning envoyé et sur site du collège ➤ suivi par les professeurs principaux
<i>L'établissement transmet aux familles la fiche d'orientation interne à l'établissement.</i>		
FEVRIER 2017	INTENTIONS D'ORIENTATIONS	L'élève et sa famille expriment un vœu parmi les choix possibles après la 3 ^{ème} . Ce vœu est <u>provisoire</u> .
<i>Par l'intermédiaire de leur enfant , le vœu de la famille est retourné à l'établissement. (professeurs principaux)</i>		
MARS 2017	AVIS DU CONSEIL DE CLASSE (2 ^{ème} trimestre)	Suite aux vœux des élèves et de leur famille, le conseil de classe formule une PROPOSITION D'ORIENTATION . Elle est <u>provisoire</u> .

La proposition est transmise aux familles, jointe à l'envoi du bulletin de 2nd trimestre

La seconde générale et technologique

... est avant tout une classe de détermination

Le choix des enseignements de détermination n'engage pas définitivement le choix de l'orientation en première

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Enseignements	Nombre d'heures de cours par semaine
Français	4 h
Histoire Géographie	3 h
Langue vivante 1	5h 30
Langue vivante 2	
Mathématiques	4 h
Physique Chimie	3 h
Science de la Vie et de la Terre	1 h 30
Education Physique et Sportive	2 h
Education Civique	0h 30

Soit 23 h 30

ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION

L'élève doit choisir 2 enseignements d'exploration de 1h 30

OPTIONS

3 heures par semaine

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

AVRIL – MAI 2017	CHOIX DE L'ORIENTATION	L'élève et sa famille choisissent une orientation (et une affectation pour l'Enseignement Public) : les vœux sont définitifs (pour l'E. Public)
------------------	------------------------	--

***Le conseil de classe du 3^{ème} trimestre se prononce sur le souhait de la famille.
 Les inscriptions dans les établissements publics se font par le collège de votre enfant.
 Nous préconisons une inscription dans au moins un établissement privé (si refusé en public).***

JUN 2017	PROPOSITION D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE (3 ^{ème} trimestre)	ACCORD de la famille	La proposition du conseil de classe devient DECISION D'ORIENTATION du chef d'établissement
		DESACCORD de la famille	Entretien avec le chef d'établissement ou le professeur principal
			La famille est d'accord : DECISION D'ORIENTATION du chef d'établissement
			Si la famille n'est pas d'accord : COMMISSION D'APPEL

Les questions à se poser pour s'orienter après la 3^{ème}

- Quels sont mes centres d'intérêt, mes passions, mes goûts ?

J'ai envie de créer, de fabriquer, d'aider les autres, de diriger une équipe, d'être indépendant

- Quels sont mes projets d'études et/ou professionnels ?

Etudes longues ou courtes ? Un projet précis d'études ? Un métier en tête que j'aimerais exercer ou un secteur d'activités professionnelles qui m'attire ? Est-ce que je me suis déjà informé sur les études à entreprendre ?

- Comment est-ce que je me situe sur le plan scolaire ?

Mes points forts, mes points faibles ? Quelle est ma capacité de travail à la maison ? Est-ce que j'apprends régulièrement ?

...

Comment bien choisir son orientation

Quelques pistes pour vous aider ...

Dialoguez avec les personnes ressources

- ➔ Le professeur principal qui vous accompagne tout au long de votre démarche d'orientation, le chef d'établissement...

- ➔ Le S.I.F. (Service d'Information Familles de l'Enseignement Catholique)
 - ➔ Le conseiller d'orientation du CIO
 - ➔ Pensez aussi à interroger d'anciens élèves, vos proches...

Samedi 14 janvier 2017

Forum des métiers au
lycée Charles Péguy à Gorges





Apel départementale
de Loire-Atlantique

SERVICE D'INFORMATION ET DE CONSEIL AUX FAMILLES

47, rue François Bruneau B.P. 44104 - 44041 NANTES cedex 1

Tél. 02 40 14 57 07 - fax 02 40 74 66 63

Ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Le samedi de 9 h à 12 h 00 sur rendez-vous

Fermé le jeudi

Courriel : icf.apel.nantes@orange.fr Site Internet : www.apel.fr



Apel départementale
de Loire-Atlantique

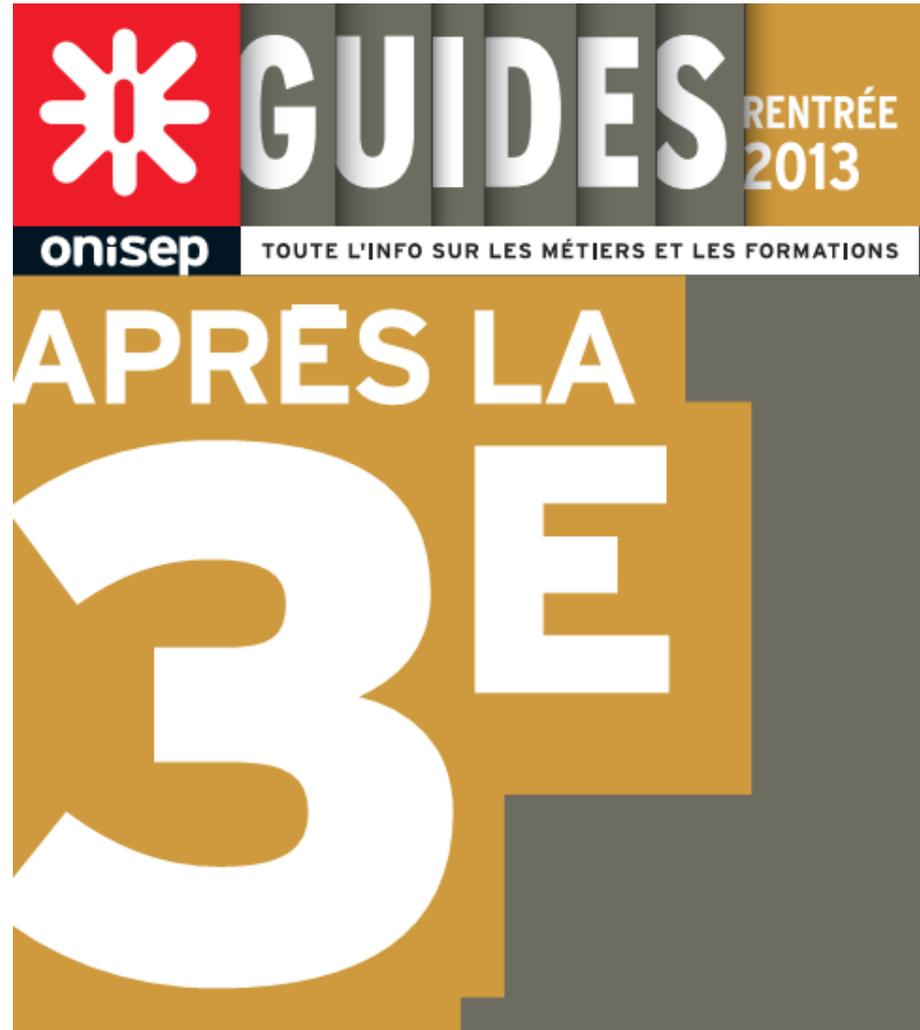
SERVICE D'INFORMATION ET DE CONSEIL AUX FAMILLES

Des réponses à vos questions sur l'orientation

- ✓ Un accueil personnalisé ;
- ✓ Des informations sur l'orientation et la vie scolaire ;
- ✓ Des entretiens sur rendez-vous ;
- ✓ L'accès à une documentation complète sur les professions, les études et les diplômes (annuaires, revues, sites Internet...)
- ✓ Des adresses d'établissements de la maternelle à l'enseignement supérieur ;

Afin de vous aider dans votre réflexion et de répondre à toutes vos interrogations, vous pouvez consulter le site internet de l'ONISEP.

La brochure GUIDE APRES LA 3^{ème} paraîtra en janvier/février, mais elle sera disponible sur le site avant sa diffusion papier.

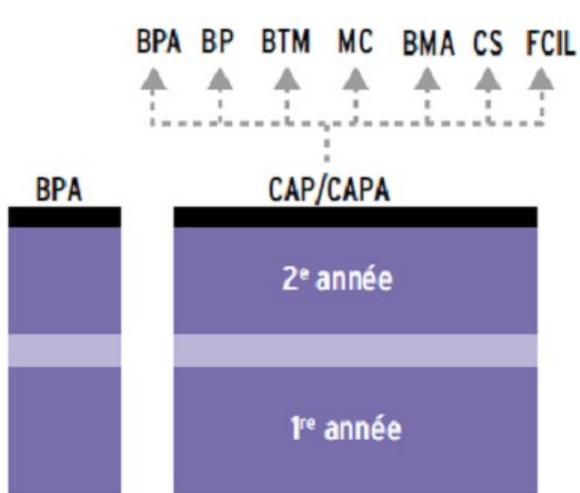
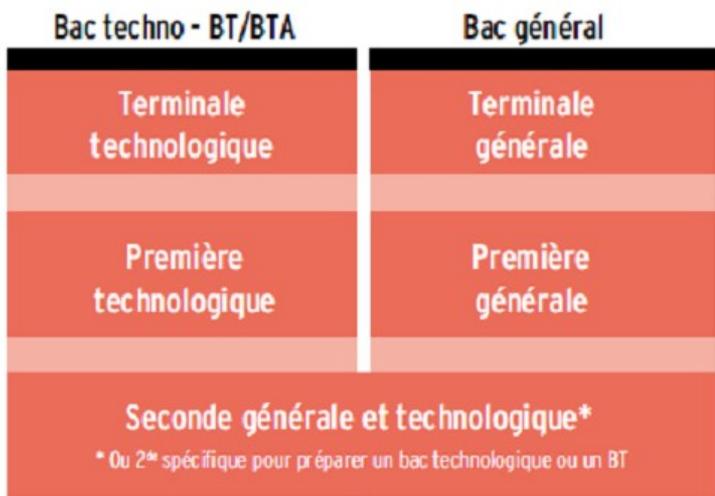


www.onisep.fr/lalibrairie

ministère de l'Éducation nationale
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Poursuite d'études à l'université (licence, DUT),
 en école (spécialisée, de commerce, d'ingénieurs...),
 en lycée (BTS)

MC FCIL CS BTS DUT DMA



APRÈS LA 3^E

VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

VOIE PROFESSIONNELLE
 sous statut lycéen ou sous statut apprenti